

Dix ans après le passage à l'euro fiduciaire, une nouvelle génération de billets se prépare

L'euro fiduciaire a fêté ses dix ans d'existence le 1^{er} janvier 2012. La gamme actuelle continuera de circuler encore plusieurs années, mais une nouvelle gamme est en préparation. Son émission sera progressive, et débutera en 2013.

Après une décennie dans nos poches et nos portefeuilles, les billets en euros nous sont devenus extrêmement familiers. Ils circulent aujourd'hui à plus de 14 milliards d'exemplaires dans les 17 pays de la zone euro et au-delà.

Un tel succès ne peut manquer de susciter des tentatives de contrefaçon, mais les volumes de billets faux retirés par les banques centrales de l'Eurosystème restent infimes au regard de la circulation, et la distinction des contrefaçons reste aisée pour qui prend la peine de vérifier les signes de sécurité.

Cependant, même si le nombre de contrefaçons demeure très limité, les banques centrales de l'Eurosystème se doivent de garder un avantage technologique sur les faux-monnayeurs et d'incorporer dans les billets des signes de sécurité toujours plus performants et simples à vérifier. Par ailleurs, elles se doivent aussi d'améliorer la résistance à l'usure des billets, notamment pour les billets de faible valeur faciale tels que le 5 ou le 10 € qui passent beaucoup de main en main. Il est donc temps pour les billets en euros de se renouveler.

Des signes inédits pour le grand public comme pour les machines

Des signes de sécurité inédits feront bientôt leur apparition, certains destinés au grand public, d'autres lisibles par les machines. En revanche, afin de ne pas désorienter le public, les principales caractéristiques visuelles des billets actuels resteront inchangées. La gamme de coupures ne sera pas modifiée (sept coupures de 5 à 500 € et, notamment, pas de lancement d'une coupure de 1 €), les mêmes thèmes architecturaux et éléments de décoration seront repris, les couleurs dominantes conservées.

Cependant, le lancement de la nouvelle gamme de billets se fera selon des modalités différentes de celles de 2002 : l'émission des coupures sera progressive, au rythme probable d'une par an. De plus, le retrait du cours légal des billets actuels n'interviendra pas après quelques semaines comme en 2002, mais après plusieurs années (et même après ce retrait, ils continueront d'être échangeables aux guichets des banques centrales sans limite de temps). Nous sommes donc loin d'une configuration de type « big bang » comme il y a dix ans.

Formation des professionnels et adaptation des matériels

La première coupure de la nouvelle gamme sera le 5 € et sa date de lancement prévue au deuxième trimestre 2013 sera confirmée par le conseil des gouverneurs de la BCE dans les mois à venir. La campagne de communication à destination du grand public se déploiera à la fin de l'année 2012.

Bien entendu et comme cela s'est fait pour la première série de l'euro il y a dix ans, les professionnels de la filière fiduciaire pourront bénéficier d'une formation à l'authentification des billets de la nouvelle gamme ou utiliser les supports papier ou téléchargeables qui seront publiés à cet effet.

Les fabricants de matériels (authentificatrices, trieuses, automates de dépôt ou de distribution de billets) devront adapter ceux-ci à la nouvelle gamme. Dès 2011, ils ont été conviés par la BCE à une journée d'information sur les caractéristiques des nouveaux billets et à une première phase de tests sur des échantillons pilotes. Une seconde vague de tests, sur billets de série, leur est proposée pour effectuer ou vérifier les adaptations logicielles et matérielles nécessaires à l'authentification et au tri qualitatif des billets des deux séries (gamme actuelle et future gamme). Ces tests se dérouleront dans les banques centrales à l'automne 2012. Les fabricants pourront également acheter — sous de strictes conditions, notamment d'usage et de confidentialité — la nouvelle coupure à partir de 2013, avant la date d'émission, pour effectuer d'éventuelles dernières vérifications avant de déployer chez leurs clients les modifications nécessaires sur les équipements en place.

Pour aller plus loin

- Pour passer des tests à la Banque de France, les fabricants de matériels peuvent s'adresser à lionel.lepicier@banque-france.fr
- Pour acheter des vignettes imitant les billets de la nouvelle gamme (même caractéristiques mécaniques, même format, même comportement face aux tests) : jean-marc.hesel@banque-france.fr ou christelle.contamine@banque-france.fr
- Les formations à l'authentification des billets en euros :
 - la [page internet](#)
 - l'adresse de contact : euro-formation@banque-france.fr